



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

Conseil Départemental de l'Action Sociale
20 octobre 2023
Compte rendu

Le CDAS s'est tenu à Brest le 20 octobre 2023 sous la présidence de M Fabrice LAUVERNIER.

Ordre du jour :

- approbation du PV du CDAS du 30/6/2023,
- point sur le budget 2023,
- organisation de l'arbre de Noël 2023,
- programme de l'action sociale 2024 et engagement des crédits,
- point sur la restauration,
- questions diverses.

1°) Approbation du procès verbal du CDAS du 30/6/2023

Le PV est adopté sans réserve.

2°) Point budgétaire 2023

Le budget 2023 s'élève à **40 146,45 euros** : 38 619 euros après réserve + 1 527,45 euros de e-tickets cadeaux 2021 non-consommés restitués

Dépenses déjà réalisées ou à venir :

- arbre de Noël 2023: 21 856 euros,
- sorties pour les actifs (week-end Planète sauvage/ Nantes/ déjeuner sur Erdre ; cabaret dîner à Muzillac ; balade sur l'île Tristan ; grottes marines de Crozon ; jeux d'automne à St Jean Trolimon ; journées sport/ santé) : 11 318 euros,
- actions pour les retraités : sortie annuelle à PONT AVEN et CONCARNEAU pour 151 personnes : 6 281 euros,
- achat de cartes cadeau LECLERC pour repas des lutins arbre de Noël et des enfants ayant droit : 400 euros

3°) Organisation de l'arbre de Noël 2023

L'arbre de Noël se tiendra à BREST, à l'ARENA le 17 décembre 2023: spectacle et goûter (barbe à papa, pop corn, crêpes) avec sculpteur sur ballon, l'équipe des 26 bénévoles est d'ores et déjà constituée.

420 places de spectacle ont été pré-réservées (gratuites pour les enfants / 4 euros pour les adultes et plus de 12 ans). Les services sociaux viennent d'adresser un 2ème et dernier rappel aux collègues encore nombreux à ne pas s'être manifestés à ce jour (carte cadeau et spectacle).

Cette année, les enfants de 0 à 17 ans auront droit à une carte cadeau de 25 euros ou un abonnement, pour un total de bénéficiaires de 598 enfants

Au total, l'arbre de Noël aura un coût de 21 856 euros (spectacle + cadeaux), ce qui représente plus de 54 % du budget du CAL.

4°) programme 2024 et engagement des crédits

Journée des retraités au lac de GUERLEDAN avec repas et une participation demandée aux participants de 29 euros.

Action prévue le 19 mars 2024 sur l'intégration des personnes porteuses de handicap avec l'APAHF (Mme LE DU a présenté l'action de l'APAHF aux membres du CDAS) et la MGEFI : diffusion à Chateaulin du film PERCUJAM, en présence du réalisateur. Action prévue pour 200 personnes avec autorisation d'absence ½ jour et un coût nul pour le CAL (financement par la MGEFI)

Sortie pour les actifs aux fêtes maritimes de Brest 2024 : sortie en mer sur un vieux gréement par demi-journée pour 54 personnes et soirée à quai pour 60 personnes pour un coût de 6 570 euros

Séjour groupe autofinancé du 8 au 15 juin 2024 à St Lary (résidence EPAF)

L'Arbre de Noël 2024 se tiendra à QUIMPER.

5°) Point restauration

- BREST RIA : changement de prestataire à venir avec appel d'offres en cours,
- MORLAIX : besoin d'un réfrigérateur,
- QUIMPER RIA : le restaurant ne devrait pas être en déficit à la fin de l'année,

Le Secrétariat Général envisage une professionnalisation de la gestion des restaurants financiers au niveau départemental, cela reviendrait à faire gérer par une association tous les restaurants d'un même département : 1 agent contractuel pourrait être recruté dans cette optique. **Pour F.O.-DGFIP, ce schéma n'est pas applicable aux départements les plus étendus, une seule personne aurait énormément de kilomètres à faire pour gérer les sites en plus de sa charge de travail de gestionnaire de restaurant.**

Une réflexion est envisagée quant à la valeur faciale des tickets restaurants. Dans le prolongement de sa déclaration liminaire, **F.O.- DGFIP revendique la revalorisation de la valeur faciale du ticket restaurant à hauteur de 10 € et une augmentation de la participation de l'administration à son financement.**

4°) Questions diverses :

- **FIL (fond d'innovation locale)** : action « si on plantait ». 140 réponses ont été reçues (130 actifs et 10 retraités)
- **CESU 6/12 ans** : évolution en 2023 (extension jusqu'aux enfants de 14 ans et 17 ans pour les familles monoparentales ou enfant handicapé et revalorisation des barèmes). Mais des difficultés sont rencontrées avec le prestataire UP COOP, qui est injoignable alors que des demandes déposées début septembre 2023 sont sans suite à ce jour.
- **CHÈQUE SPORT FINANCES** : pour la rentrée scolaire 2023 cette nouvelle prestation d'aide à la pratique sportive est soumise à conditions de ressources. Elle sera délivrée sous forme de chèque sport, dédié au financement des dépenses liées à la pratique sportive : **80 €** pour les agents ayant un quotient familial inférieur à 13 000 € (soit 48 % des dossiers CESU en 2021) ; **50 €** pour les agents ayant un quotient familial supérieur à 13 000 €, dans la limite de 26 000 euros. La demande se fait aisément et le retour est rapide mais les coupons ne sont souvent pas acceptés par les petites structures (maisons de quartier ou MPT) pour lesquelles le coût est trop important.

Mr DUINE, responsable régional de l'Action sociale pour la région Bretagne, nous a présenté l'après-midi l'action sociale et son organisation, tant au niveau national qu'au niveau régional et local. L'arrêté sur la nouvelle organisation et le fonctionnement de l'action sociale a été publié au Journal Officiel le 12 avril 2022. Dans le cadre de réflexions engagées depuis 2018, le Secrétariat général a entrepris de réformer l'action sociale au Ministère de l'Économie sur les volets : EPAF, gouvernance, prestations et réseau. Concernant EPAF, rappelons que le SG avait décidé de fermer et vendre 14 résidences pour conserver les sites de La Baule, Saint Lary, Agay, Prémanon et Gérardmer, la moitié du produit des sessions étant consacrée à la rénovation des résidences conservées. Au sujet de la gouvernance des trois opérateurs ALPAF, AGRAF et EPAF, l'administration envisage de les regrouper dans une structure dite faïtière où les organisations syndicales seraient représentées. Concernant les prestations, le SG indique vouloir en maintenir le niveau tout en développant la communication compte tenu d'un taux important de non recours à certaines d'entre elles. Concernant le réseau, l'administration a décidé de mettre en place un échelon régional via l'installation de responsables régionaux à partir du 1^{er} octobre 2022 et de maintenir les délégués de proximité au niveau départemental.

Pour F.O.- DGFIP, l'action sociale du Ministère est une priorité à fortiori en cette période d'inflation qui met à mal le quotidien des agents. Dans ce contexte, nous revendiquons pour les agents, une amélioration des prestations et un budget sanctuarisé pour une action sociale à la hauteur de leurs besoins.

La délégation F.O.- DGFIP 29 en CDAS : Catherine POAC (DDFIP Brest), Laurence BLOUET (Trésorerie Brest Amendes), Christine DERVOET (DDFIP Quimper), Ludovic CORAND (SIP Morlaix).

**LES AGENTS
DES FINANCES
PUBLIQUES MÉRITENT
PLUS ET MIEUX**

